



LISTE DES DELIBERATIONS VOTEES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 13 DÉCEMBRE 2022

QUESTURE

1. Présentation du procès-verbal du Conseil Municipal du 29 novembre 2022.
Rapporteur : Monsieur David QUEIROS

DECISIONS DU MAIRE

2. Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de la délégation consentie par le conseil municipal.
Rapporteur : Monsieur David QUEIROS

VIE SCOLAIRE ET LOISIRS

3. Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention entre la ville de Saint-Martin-d'Hères et l'Université Grenoble Alpes relative à un projet de recherche sur le bien-être des enfants sur le temps de restauration scolaire.
Rapporteur : Monsieur Kristof DOMENECH

URBANISME FONCIER

4. Secteur Ambroise Croizat - Ex propriété ANSELMETTI - Demande à l'EPFL.D la sortie de portage et la rétrocession à la société ALTIPROM : autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer tout document concrétisant cette opération.
Rapporteur : Monsieur Brahim CHERAA
5. Secteur Renaudie - Cession d'un local sis 38 avenue du 8 mai 1945 : autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer tout document ou acte notarié concrétisant le présent dossier.
Rapporteur : Monsieur Brahim CHERAA

MANDAT SPECIAL

6. Mandat Spécial - Déplacement de Madame Claire Fallet à Paris pour la journée d'étude alimentation et restauration territoriales – 14 et 15 décembre 2022.

Rapporteur : Monsieur Jérôme RUBES

FINANCES

7. Mise en place de la M57 : instauration du principe de prorata temporis et fixation des durées d'amortissements selon la nature de l'immobilisation.

Rapporteur : Monsieur Jérôme RUBES

8. Budget principal : décision modificative n°4 sur l'exercice 2022 et actualisation des AP/CP (Autorisation de Programme / Crédits de Paiement).

Rapporteur : Monsieur Jérôme RUBES

9. Budget principal : budget primitif pour l'exercice 2023.

Rapporteur : Monsieur Jérôme RUBES

10. Budget annexe du cinéma : budget primitif pour l'exercice 2023.

Rapporteur : Monsieur Jérôme RUBES

COMMANDE PUBLIQUE

11. Délibération cadre sur la stratégie d'achat de la collectivité.

Rapporteur : Monsieur Jérôme RUBES

12. Évacuation et traitement des déchets issus de l'activité des services communaux : autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention constitutive du groupement de commandes entre les communes de la Métropole et Grenoble-Alpes Métropole.

Rapporteur : Monsieur Jérôme RUBES

13. Constitution d'un groupement de commandes entre la commune de Saint-Martin-d'Hères et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Martin-d'Hères en vue de la passation d'un accord-cadre à bons de commande pour des prestations de location et de maintenance des photocopieurs.

Rapporteur : Monsieur Jérôme RUBES

14. Fourniture de services de télécommunication de la Ville : autorisation donnée à Monsieur Le Maire de signer les avenants de prolongation de durée pour les marchés : n°19008-01 Lot n°1 Téléphonie fixe et accès à internet, n°19008-02 Lot n°2 Téléphonie mobile.

Rapporteur : Monsieur Jérôme RUBES

15. Mise en œuvre des clauses emploi dans la commande publique : autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention de partenariat avec Grenoble-Alpes Métropole.

Rapporteur : Monsieur Jérôme RUBES

TARIFICATION

16. Tarif des concessions et des alvéoles cinéraires dans les cimetières.
Rapporteur : Monsieur Jérôme RUBES
17. Tarifs des repas hors restauration scolaire de la cuisine centrale pour l'année 2023.
Rapporteur : Madame Claire FALLET
18. Occupation du domaine public : fixation des tarifs pour l'année 2023.
Rapporteur : Monsieur Pierre GUIDI

REGLEMENTATION

19. Dérogations exceptionnelles à l'interdiction du travail le dimanche accordées par Monsieur le Maire au titre de l'année 2023 : avis du Conseil Municipal.
Rapporteur : Monsieur Pierre GUIDI

CULTURE

20. Culture-DAC : Versement de la subvention de fonctionnement à l'association Citadane au titre de l'année 2023.
Rapporteur : Madame Claudine KAHANE
21. Culture - DAC : Versement de la subvention de fonctionnement à l'association Maison de la Poésie Rhône-Alpes au titre de l'année 2023.
Rapporteur : Madame Claudine KAHANE

VIE ASSOCIATIVE

22. Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer les conventions de mise à disposition de locaux de stockage aux associations suivantes : Théâtre du réel, Cie Ithéré, Cie des Apatrides, Chorescence Laboratoire Archaologie, Ru'elles, Tant'Hative.
Rapporteur : Monsieur Jérôme RUBES
23. Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer les conventions de mise à disposition de locaux aux associations suivantes : Ensemble Solidaires, Mouvement de la Paix, section Saint-Martin-d'Hères, AIAK, Citadane, Association culturelle Amazigh, Association des Amis Originaires du Portugal, Maison de la Culture Portugaise » et adoption du règlement intérieur de l'Espace Associatif Renaudie.
Rapporteur : Monsieur Jérôme RUBES

HABITAT POLITIQUE DE LA VILLE

24. Approbation des règles de fonctionnement des logements de la Ville situés dans les écoles, du règlement, et du modèle de convention d'occupation précaire.

Rapporteur : Madame Marie-Christine LAGHROUR

RESSOURCES HUMAINES

25. Création d'emplois non permanents pour le recrutement d'agents contractuels de droit public et de droit privé pour l'année 2023 - Recrutement d'agents temporaires pour faire face aux absences d'agents permanents de la collectivité, à des accroissements d'activité et besoins saisonniers.

Rapporteur : Madame Michelle VEYRET

26. Créations et suppressions de postes.

Rapporteur : Madame Michelle VEYRET

HYGIENE SANTE

27. Autorisation donnée à M. le Maire de signer une convention d'objectifs et de financement avec le Centre de santé l'Étoile.

Rapporteur : Madame Nathalie LUCI

FINANCES

28. Budget principal : constitution d'une provision pour risques dans le cadre du contentieux avec la MJC Bulles d'Hères.

Rapporteur : Monsieur Jérôme RUBES